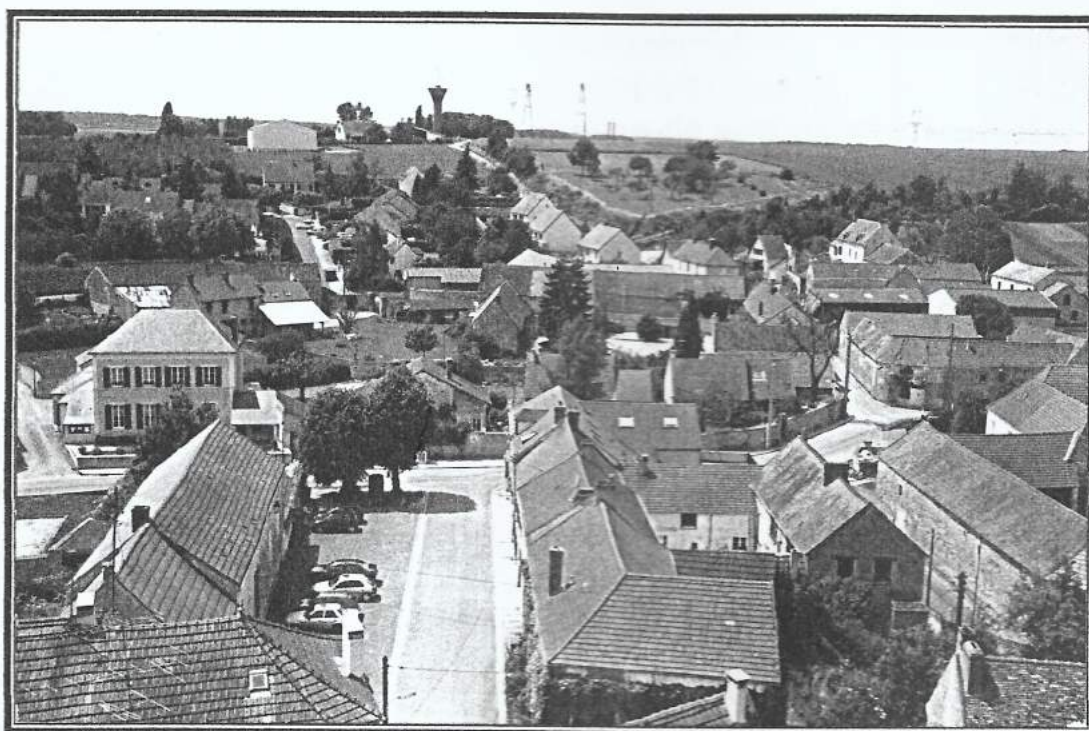


JUMEAUVILLE



Bulletin municipal

2002

N° 1

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte les

- mardi de 18 à 19 heures
- vendredi de 9 à 11 heures
- samedi de 10 à 11 heures 30

Permanences du Maire

- mardi de 18 à 19 heures
- samedi de 9 heures 30 à 12 heures

Tél. 01 30 42 61 29

Fax 01 30 42 34 77

Collecte des ordures :

tous les mardis matin.

Ramassage des encombrants :

le premier vendredi de chaque mois.

Cas particulier : si ce vendredi est férié, en principe remis au lendemain.

Attention !

Les containers pour la collecte du verre en apport volontaire ont été regroupés au pied du château d'eau, avec celui des papiers. Il n'y a donc plus maintenant qu'un seul point de dépose.

MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, chers amis.

La période des vœux est toujours un instant de plaisir et de convivialité ; cette année encore nous sommes heureux de le partager entre amis.

Un retour en arrière est nécessaire (les anglophones disent "come back"). Le 11 septembre 2001, le monde démocratique est assommé par les événements qui se déroulent aux Etats Unis. Il est possible de ne pas apprécier le comportement de cette puissance, mais comment, oui comment, peut-on en arriver à de telles actions ? Quel "responsable" ose ordonner à de jeunes hommes de sacrifier leur vie, celle de milliers de gens innocents, et ensuite se cacher de peur de perdre la sienne, ses millions de dollars, et proférer des menaces par le moyen de bandes magnétiques ? quel courage ! Certains pensaient qu'il était encore possible de s'asseoir à une table et de négocier ! Quel manque d'analyse et de lucidité, nous n'avons pas les mêmes repères, ni la même culture, alors un peu de discernement, et de responsabilité.

Les années se succèdent, avec chacune un bouleversement différent. Après le passage à l'an deux mil, le changement de siècle et de millénaire, nous voici en l'an deux mil deux dans un grand tourbillon : le changement de monnaie. Fini le franc qui, après avoir été léger était devenu lourd, pour laisser la place à une nouvelle monnaie, l' Euro, cette monnaie qui fait rêver, tout en espérant que les gouvernements, qui ont accepté des rigueurs de gestion pour cette mise en place conservent les mêmes dispositions dans les années prochaines. Nous ne réussirons pas seuls, mais avec le soutien de toutes les composantes de l'Europe.

Cette année sera aussi une grande année électorale : dans moins de cent jours, l'élection présidentielle, et, quelques semaines plus tard, les élections législatives. Chacune de ces élections doit faire l'objet d'échange d'idées, les sujets ne manquent pas : tous les jours une nouvelle catégorie socioprofessionnelle évoque les difficultés qui sont les siennes, le financement des 35 heures avec les fonds destinés aux retraites, l'éducation, l'environnement, et, évidemment, l'insécurité qui est devenue le sujet de préoccupation et d'inquiétude de la majorité de nos concitoyens : les agressions en pleine rue, les vols, les voitures dégradées sont devenus leur quotidien, et cela par des individus qui confondent "respect", le seul mot qu'ils semblent connaître avec celui de "devoir". Il est encore possible d'imaginer une société où les relations ne seront plus des rapports de force mais où l'on retrouvera le respect

de notre pays, le pays des droits de l'homme et du citoyen. Alors messieurs les politiques, du courage, nous ne pouvons pas être éternellement entre deux élections, je souhaite que ces campagnes électorales soient génératrices d'idées et de débats d'un autre style.

Notre village a été touché par des inondations les 22 et 23 mars 2001, et un certain nombre d'administrés sont concernés par des dégradations de leurs biens. Nous avons demandé la mise en place d'une déclaration de catastrophe naturelle : celle-ci a été refusée par deux fois, les services du Ministre de l'Intérieur, malgré la fourniture de documents attestant d'une pluviométrie importante les jours précédant cet événement, n'ont pas décidé favorablement. Depuis le mois d'octobre, une étude de réalisation est en cours, sur le bassin versant de Jumeauville, étendue à ceux de Goussonville et Guerville, à la demande de ces deux municipalités. Chaque commune participe au financement au prorata de sa superficie, ainsi que l'Agence de l'Eau et le Conseil Général. Les résultats seront donnés pour la fin mai. Les travaux de première urgence seront réalisés dans les meilleurs délais après l'obtention du financement.

Sur l'initiative de quelques administrés de Jumeauville une association s'est créée : elle a comme but la défense des intérêts des riverains du Ru de Senneville, les membres dirigeants conscients de leur responsabilité travaillent avec les élus afin d'obtenir des solutions acceptables.

Après avoir remis les finances locales dans une situation positive nous regardons désormais l'avenir avec sérénité et confiance.

Cette année, le Conseil Municipal met en œuvre des chantiers qui pour certains prendront plusieurs années :

- Le plan d'occupation des sols qui s'appelle maintenant Plan Local Urbain, sa refonte est indispensable car notre POS date de 1983 et ne correspond plus aux réalités actuelles.

- Un contrat rural concernant plusieurs projets, comme les entrées du village, l'école, l'environnement de la mairie, sera déposé au cours de l'année auprès des services du département et de la région.

- La route de Maule dont la réfection de 650 mètres revient à 1 million de francs, ou 152449 €, c'est à dire presque le prix d'un kilomètre de route nationale, sera refaite au printemps, le financement est assuré par des subventions du Conseil Général à hauteur de 70% ht.

- L'enfouissement de certaines lignes électriques et téléphoniques.

- La défense contre les inondations en fonction des urgences.

Que de dépenses direz-vous, mais notre politique est de n'engager des travaux que si nous obtenons les subventions en parallèle du Conseil Général et/ou d'autres organismes.

Au Sivom d'Arnouville les Mantes, le marché public de récolte des ordures ménagères a été déclaré infructueux ; une nouvelle consultation aura lieu dans les délais légaux. Le nouveau service de récolte des ordures ménagères sera en place au 1^{er} mai.

Une autre consultation est ouverte, celle-ci concerne l'affermage (distribution des eaux et assainissement) l'ouverture des plis aura lieu courant mars.

A l'école les élèves de la grande classe partent en classe de découverte dans le Massif Central fin mai-début juin ; les effectifs de l'école sont stables, et la mise en place d'un nouveau service de restauration semble apprécié par les enfants ainsi que par le personnel.

Notre milieu associatif est quelque peu modifié : le comité des fêtes n'existe plus. La démission de certains responsables n'a pas permis de conserver cette association dont toutes les activités sont reprises par Jumeauville-Loisirs. Les rencontres du mardi après-midi connaissent un certain succès et il est probable qu'ouvrira une nouvelle section de tir à l'arc. Que tous les bénévoles soient ici remerciés pour leur dévouement et leur disponibilité, sans eux il n'existerait pas d'animations, de rencontres, d'échanges...

La commune a, pour la première fois, participé au Téléthon : de nombreuses animations vous ont été proposées dès le début de la matinée jusque tard dans la soirée, petit déjeuner, dictée des adultes, course-relais des enfants de l'école, choucroute, tir à l'arc, lâcher de ballons, guirlandes, et le concert qui a terminé cette journée en faveur de la recherche sur les maladies génétiques. L'effort de tous les bénévoles qui ont travaillé par une température inférieure à zéro degré doit être salué. Cette détermination permet à Jumeauville de remettre un chèque au téléthon dont le montant est supérieur à 15000f soit 2286,74 €.

Pour terminer, je remercie les membres du Conseil Municipal sans qui il n'y aurait pas d'actions ni de Maire, qu'ils trouvent en ces quelques mots l'expression de ma reconnaissance, pour leur soutien et leur confiance, merci également au personnel communal.

Bonne année à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles et vos amis.

Pierre SEIGE
Maire de Jumeauville
Président du SIVOM d'Arnouville les Mantes

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2001

M. CHABRILLAT secrétaire de séance.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°/ décide d'attribuer une subvention supplémentaire au C.C.A.S. et à la Caisse des Ecoles pour l'année 2001 : C.C.A.S. = 10 000F Caisse des Ecoles = 10 000F.

dit que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 65736 du budget communal.

2°/ décide que l'achat d'un appareil photo pour la commune sera pris en charge en investissement au chapitre 21 pour un montant de 2 990F.

3°/ considérant que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2001 sont insuffisants, décide de voter les crédits supplémentaires suivants :

			Crédits supplémentaires	
Section	Sens	Article	Recettes	Dépenses
Exploit.	Dépense	022 dépenses imprévues		- 68 000 F
« «	» «	023 virement section investissement		90 000 F
« «	» «	60611 eau et assainissement	3 000 F	
« «	» «	61521 entretien de terrains		10 000 F
« «	» «	61522 entretien bâtiments		20 000 F
« «	» «	61523 entretien voies et réseaux		58 000 F
« «	» «	6554 organismes de regroupement		17 000 F
« «	» «	65736 subv. CCAS et Caisse Ecoles		20 000 F
« «	Recette	768 autres produits financiers	28 000 F	
« «	» «	778 autres produits exceptionnels	122 000 F	
Invest.	Dépense	21318 autres bâtiments publi.		2 400 F
« «	» «	2132 immeubles de rapport		40 000 F
« «	» «	2138 autres constructions		27 000 F
« «	» «	2156 mat. et outil. Incendie		1 200 F
« «	» «	2158 autres		10 000 F
« «	» «	2183 matériel bureau et informatique		5 000 F
« «	» «	2184 mobilier		25 000 F
« «	Recette	021 virement section fonctionnement	90 000 F	
« «	» «	10223 T.L.E.	20 600 F	
		Totaux	260 600 F	260 600 F

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant l'avancement de grade auquel peut prétendre M. LANGLOIS Michel, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Agent d'entretien qualifié à temps complet, dont l'échelle de rémunération est comprise entre l'indice brut 251 et 364. Dit que ce poste est à créer à compter du 1^{er} janvier 2002.

REGIME INDEMNITAIRE

M. le Maire propose à son Conseil de renouveler le versement d'une prime de fin d'année au personnel communal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1°/ décide d'attribuer une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel communal

2°/ fixe le montant de cette prime à 50% du salaire brut moyen mensuel perçu par chacun des agents au cours de l'année

3°/ précise que les crédits nécessaires sont inscrits aux articles 6411 et 6413 du budget communal.

INDEMNITE RECEVEUR

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder annuellement à titre personnel à M. GIBELIN Daniel, receveur, l'indemnité de budget fixée à 300 F. et l'indemnité de gestion fixée au taux plein (2 028 F. pour 2001,

Dit que cette indemnité est acquise à M. GIBELIN pour toute la durée du mandat, sauf délibération contraire,

Précise que les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6225 du budget communal.

FORMATION SYNDICAT INTERCOMMUNAL

M. le Maire fait le point sur l'avancée des consultations menées dans le cadre de l'élaboration d'un schéma directeur de lutte contre les inondations : l'étude en cours est élargie aux communes de Goussonville et Guerville, la réunion pour l'examen des propositions des bureaux d'étude aura lieu en Mairie le 2 octobre avec M. RIOULT de la D.D.A.F.Y.

Sont élus délégués auprès du SIVU :

Délégués titulaires : M. SEIGE Pierre, M. LANGLOIS Jean-Claude

Délégués suppléants : M. LECOQ Michel, M. MURET François.

QUESTIONS DIVERSES

Adhésion SDIS au CIG : le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion volontaire du SDIS du Val d'Oise (service départemental d'incendie et de secours) au CIG pour les personnels autres que les sapeurs pompiers, et ce à compter du 1^{er} janvier 2002.

Périmètre contamination termites : en réponse au Préfet des Yvelines, le Conseil Municipal déclare que la commune de Jumeauville n'est pas concernée par ce périmètre.

Paroisse de Septeuil : M. le Maire fait part des vœux et encouragements adressés au Conseil Municipal de Jumeauville par le Père Jean-Baptiste nouvellement installé.

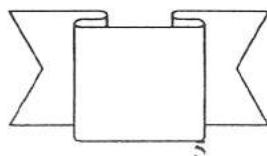
Travaux communaux :

Voirie : la D.D.E. n'a toujours pas mené de consultation pour les travaux de voirie route de Maule et de Pichelou, ils ne pourront donc avoir lieu en 2001.

Travaux bâtiments : le remplacement des radiateurs électriques et l'amélioration de l'éclairage du gîte vont être réalisés.

Cours de tennis : la réfection du revêtement va être entreprise.

Cantine scolaire : M. le Maire est chargé de résilier le contrat existant avec la société La Normande et de signer avec la société Yvelines Restauration pour fourniture des repas à compter du 01/01/2002. Le tarif cantine reste à 23,40 F./repas.




LA CNAV vous informe ...
Revalorisations au 1^{er} janvier 2002

Les retraites, personnelle et de réversion, sont revalorisées de 2,2 % au 1^{er} janvier 2002. Le minimum vieillesse et le montant minimum de la retraite de réversion augmentent également de

2,2 %. L'assuré n'a aucune démarche à effectuer, la revalorisation est automatique et s'applique sur la mensualité de janvier payée début février 2002.

Minima, maxima, compléments de retraite, allocation de veuvage et plafonds de ressources	Montants mensuels au 1^{er} janv. 2002
Minima	
Retraite personnelle	
• AVTS avant le 1-4-83 (pour 60 trimestres)	233,97 €
• Minimum contributif à partir du 1-4-83 (pour 150 trimestres)	525,63 €
Retraite de réversion (pour 60 trimestres)	236,98 €
Minimum vieillesse (personne seule)	569,37 €
Maxima	
Retraite personnelle	1 176,00 €
Retraite de réversion	635,04 €
Compléments de retraite	
Allocation supplémentaire (ex FNS)	
• Personne seule	335,40 €
• Ménage	553,46 €
Majoration pour conjoint à charge	50,82 €
Majoration forfaitaire de la retraite de réversion (par enfant à charge)	80,45 €
Majoration pour tierce personne	916,31 €
Allocation de veuvage	
	503,24 €
Plafonds de ressources pour obtenir :	
Complément de retraite et / ou allocation supplémentaire (ex FNS)	
• Personne seule	583,14 €
• Ménage	1 021,41 €
Majoration pour conjoint à charge	532,32 €
Retraite de réversion	1 156,16 €
Allocation de veuvage	629,05 €
Limite forfaitaire mensuelle de cumul de la retraite de réversion avec une ou des retraites personnelles	858,48 €

BAREME AIDE MENAGERE A DOMICILE ANNEE 2002

RESSOURCES MENSUELLES		PARTICIPATION HORAIRE DES RETRAITES
1 PERSONNE	COUPLE	
supérieures au plafond départemental de l'aide sociale	supérieures au plafond départemental de l'aide sociale	
jusqu'à 711,48 €	jusqu'à 1 236,36 €	1,52 €
de 711,63 € à 762,70 €	de 1 236,51 € à 1 318,68 €	2,13 €
de 762,85 € à 860,88 €	de 1 318,84 € à 1 444,30 €	3,20 €
de 861,03 € à 1 007,84 €	de 1 444,45 € à 1 622,67 €	4,19 €
de 1 007,99 € à 1 054,34 €	de 1 622,82 € à 1 683,04 €	5,49 €
de 1 054,49 € à 1 178,74 €	de 1 683,19 € à 1 797,68 €	7,77 €
de 1 178,89 € à 1 346,73 €	de 1 797,83 € à 2 019,49 €	9,91 €
au-delà de 1 346,73 €	au-delà de 2 019,49 €	11,13 €

Tarif des titres en euros à partir du 1^{er} janvier 2002

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur en euros à partir du 1^{er} janvier 2002</i>	<i>Valeur en francs jusqu'au 31.12.2001</i>
Passeport ordinaire (adulte)	60 €	400 F
Passeport ordinaire (mineur)	30 €	200 F
Passeport collectif	60 €	
Passeport délivré à titre exceptionnel et pour un motif d'urgence dûment justifié ou passeport qui n'est pas celle du lieu de résidence ou de domicile du demandeur	30 €	200 F
Titres de voyage délivrés aux réfugiés ou apatrides	8 €	55 F
Sauf-conduits délivrés pour une durée de validité maximum de trois mois aux étrangers titulaires d'un titre de séjour	8 €	50 F
Visas de passeport étrangers (valables uniquement pour le retour)	6 €	40 F
Timbre OMI	55 €	350 F
Permis de chasser original	30 €	200 F
Duplicata de permis de chasser	12 €	80 F
Timbre pour les requêtes enregistrées auprès des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel et du Conseil d'Etat	15 €	100 F

ATTENTION!

FRAUDE AU TELEPHONE PORTABLE!

« A l'attention de tous les détenteurs de téléphones portable : un correspondant laisse un message afin qu'on le rappelle au 01.41.46.51.14.

N'appellez surtout pas ce numéro ou vos factures augmenteront sans commune mesure. Cette information communiquée par l'Office de Répression du banditisme (...)

Des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables. Ils vous appellent (...) se présentent comme le « Provider » Itinériss - SFR - Bouygues, (...) Ils demandent ensuite de composer un code qui est le 09# (...) **NE COMPOSEZ PAS CE CODE** et raccrochez immédiatement.

(...) Cette fraude se pratique à grande échelle (...) faire suivre cette information très rapidement. Si vous n'êtes pas concernés, merci de faire suivre ce message »



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUMEAUVILLE LOISIRS TENUE LE MARDI 29 JANVIER 2002 A 20H30 DANS LA SALLE DE LA MAIRIE

Conformément aux statuts de Jumeauville-Loisirs, l'Assemblée Générale Ordinaire a été déclarée ouverte par le Président en présence de 23 adhérents disposant de 15 pouvoirs, soit plus du quart des 84 adhérents susceptibles de participer aux votes, comme imposé par les statuts de l'association.

Lecture par la secrétaire du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 23 janvier 2001.

Personne n'ayant de question ou de réclamation, le compte rendu est approuvé et signé.

LE PRESIDENT

Après avoir remercié les personnes présentes, le Président constate que Jumeauville-Loisirs se porte bien. Pour les nouveaux adhérents un petit rappel des différentes sections est fait: Ars Jumeauvillois, Gymnastique, Pétanque, Tennis, VTT, Fêtes et Animations. Des félicitations sont adressées aux bureaux des différentes sections pour leur dévouement., ainsi que pour les membres du bureau directeur (la secrétaire, le trésorier, le trésorier adjoint qui le seconde dans ses fonctions)

Tout cela fonctionne bien, grâce aux adhérentes et aux adhérents qui sont de plus en plus nombreux chaque année et qui prennent des postes au sein de Jumeauville-Loisirs. Lors du Téléthon 2001 vous vous êtes toutes et tous investis en grand nombre et ceci a été payant ; nous sommes le village du canton qui a récolté le plus d'argent. Bravo et merci à tous. Pour le tennis, il était prévu, l'an passé, la remise en état du grillage et des tendeurs ; cela a été effectué, mais de nouveau détérioré. Aussi, suite au courrier de monsieur Veillard qui demandait de trouver une solution pour la sécurité et le bien être des adhérents, la Mairie va, au cours du printemps procéder, à la rénovation du cours de tennis. Dorénavant, des clefs seront remises uniquement aux usagers du tennis et du gîte, la porte du cimetière sera fermée à clef, des panneaux seront installés au Gîte et au tennis :

Accès interdit sauf gîte et adhérents tennis.

Réservé aux adhérents tennis et aux écoles.

Jumeauville-Loisirs remercie la Mairie pour la subvention 2001 et souhaiterait pour 2002 une subvention d'un montant de 2 286 euros (soit 15 000 F)

Remerciements aussi au Conseil Général pour les places de Foot.

La Mairie a donné son accord, suite à la demande du président de la pétanque, pour agrandir le terrain en conservant de la verdure autour.

La création d'une nouvelle section « tir à l'arc » est à l'étude, mais des mises au point sont encore à voir. La section VTT, toujours en sommeil, pourrait accueillir le tir à l'arc. La parole est donnée à chaque président de section.

GYMNASTIQUE

Madame Drouin, la présidente, nous précise que 21 personnes, dont cinq nouvelles de Jumeauville, suivent les cours de gym.

Le montant de la cotisation est de 430 F annuel pour une heure et de 630 F pour les deux heures. Lors de l'assemblée générale, du 17 janvier 2001, 20 des 21 adhérentes étaient présentes. Madame Sylvie Girard est la nouvelle secrétaire. Merci à Michèle Massy pour les trois ans de secrétariat.

Le dîner de fin d'année a eu lieu au mois de juin, regroupant dix-sept des adhérentes. Les cours de steps vont s'arrêter fin janvier, les personnes concernées seront remboursées. Lors du Paris Mantes, le 27 janvier 2002, six jumeauvillois ont pris le départ et cinq ont franchi la ligne d'arrivée. Bravo à tous.

PETANQUE

Monsieur Legay, président de la section pétanque, remercie Monsieur Lecoq pour les nombreuses années consacrées à la section pétanque, comme trésorier et nous informe d'une modification du bureau. Madame Asselin est vice-présidente et Madame Caron est trésorière. Lors des sept tournois la participation moyenne était de vingt-cinq personnes. Le calendrier des concours sera établi ultérieurement, après consultation des communes environnantes et des manifestations organisées dans Jumeauville.

VTT

La section nous informe que le bureau n'est pas modifié, mais que devant le faible nombre de participants, l'activité sommeille jusqu'au printemps.

ARTS JUMEAUUILLOIS

La Présidente, Madame Nivert nous dit que lors de l'exposition en avril 2001, 900 visiteurs sont venus, dont des Maires des environs.

Des élèves du cours ont exposé des œuvres dans les autres villages et ont été récompensés (à Maule et à Aulnay) Neuf adhérents fidèles suivent les cours très régulièrement, En 2002, la section va organiser une journée de peinture dans le village, la participation sera de cinq euros.

Les projets pour 2002 sont une exposition au moment de la brocante, en avril, et des sorties.

TENNIS

Pas de représentant du bureau ce soir.

FETES ET ANIMATIONS

Monsieur Pottier, le président, nous dit qu'une vingtaine de personnes aide au bon fonctionnement de la section.

En 2001, il y a eu : aide à la brocante, la fête du 14 juillet, un loto en septembre, la calèche et le marché de Noël, une sortie cinéma pour les enfants de l'école et la participation au Téléthon. Les prévisions pour 2002 sont environ une animation par mois : Mardi-Gras, une sortie au théâtre, la brocante le 28 avril, une journée avec la peinture le 2 juin, la fête du 14 juillet, en septembre un ball-trap et un loto, une soirée Halloween, une sortie théâtre en novembre un marché du goût, la calèche à Noël.

Et toujours le 2ème mardi du mois une animation d'après-midi à partir de 14 heures à la salle de la mairie.

LE TRESORIER GENERAL

Est d'accord avec les comptes des trésoriers des différentes sections.

Chaque section a en caisse	Les Arts Jumeauvillois	2 793,72F	425,90E
	Gymnastique	2 430,85F	370,58E
	VTT	456,31F	69,56E
	Pétanque	7 459,56F	1137,20E
	Tennis	10 152,25F	1547,70E
	Frais généraux	6 064,37F	924,51E

Il y a au total en caisse des sections et du fonctionnement : 4 759,09 euros, soit, 31 217,59 Francs
La section Fêtes et Animations a en caisse 7 919,19 euros (51 946,56 francs)
Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration, ceux de madame Aré纳斯, et messieurs Chabrilat, Lecoq, et Vidal.

Mesdames Benoit, Girard et Philippe, ainsi que monsieur Tonin se présentent ; ils sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose donc de :

Mesdames Benoit, Beslon, Girard, Massy, Philippe et Vidal et messieurs Fauconnet, Massy, et Tonin.

Après élection, le bureau directeur est :

Président	Jean-Claude Langlois
Vice-présidente	Monique Beslon
Secrétaire	Muriel Piot
Trésorier	François Massy
Trésorier adjoint	Sandrine Benoit

Jean-Claude Langlois tient particulièrement à remercier Michel Lecoq qui le suit au sein de Jumeauville-Loisirs en tant que trésorier-adjoint depuis 1989. Il a toujours eu entièrement confiance, sachant que tout était fait dans les règles de l'art. Particulièrement lors du contrôle fiscal, il a présenté des comptes « clean » et rien n'a pu nous être reproché alors encore merci Michel au nom de toutes les sections de Jumeauville-Loisirs. Merci aussi à Jacqueline Aré纳斯, qui, pour cause de mutation, quitte Jumeauville, et par la même occasion son poste de vice-présidente au bureau de Jumeauville-loisirs. Elle est avec Bernard Tonin, le pilier des Arts Jumeauvillois. Alors bons vœux Jacqueline et merci encore pour tout.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Tonin informe qu'il n'y aura plus de professeur de peinture au cours de la saison 2002-2003. Les rencontres auront toujours lieu chaque vendredi et deviendront un atelier libre de peintres.

Monsieur Legay demande si la Mairie financera les matériaux pour l'agrandissement du terrain de boules. La Mairie est d'accord.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président remercie celles et ceux qui se sont présentés au Conseil d'Administration et au bureau de Jumeauville-Loisirs, ceux qui ont pris la peine de se déplacer ou de donner leur pouvoir. Il est agréable de voir que vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre et à vous investir pleinement.

Maintenant, nous allons partager la galette des rois et boire le verre de l'amitié.

La séance est levée à 22 heures.

JEAUMEAUVILLE ET SES AINES

Les colis, distribués à l'occasion de NOEL le samedi 22 décembre par les membres du Conseil Municipal, ont reçu un très bon accueil de la part de nos aînés.



Jumeauville Loisirs

TENNIS

Année 2002

La section Tennis vous souhaite une

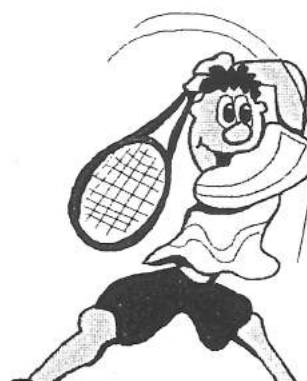
TRÈS BONNE ANNÉE 2002

en espérant vous revoir très bientôt.

**LE REVETEMENT DU COURT DE TENNIS AINSI QUE
LE FILET SERONT RENOUVELES AU PRINTEMPS. EN
ATTENDANT, POUR Y ACCEDER, L'INSCRIPTION 2001
RESTE VALABLE PENDANT L'HIVER.**

Les inscriptions pour l'année 2002 seront
donc effectuées au printemps

Nota : nous vous rappelons que la mise à jour du tableau des réservations se fait le vendredi soir. En conséquence, les réservations hebdomadaires débutent le samedi matin.





Fêtes et Animations

NOTRE RENCONTRE DU MARDI AYANT DE PLUS EN PLUS DE SUCCES.

*NOUS VOUS INVITONS A NOUS RETROUVER **CHAQUE DEUXIEME***

MARDI DU MOIS. *DANS LA SALLE DES FETES DE LA MAIRIE A PARTIR DE 14 HEURES.*

NOUS PROFITERONS DE CE MOMENT DE CONVIVIALITE, POUR.

PARTAGER NOS PASSIONS.

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS OU NOUS FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS.

PATRICIA LANGLOIS 01.30.93.99.23
MURIEL PIOT 01.90.42.68.05
BETTY QUINET 01.30.93.95.77

FETE DE LA PEINTURE

REGLEMENT

CONCOURS DE PEINTURE SUR NATURE A JUMEAUVILLE - YVELINES

Les "Arts Jumeauvillois" avec "Fêtes et Animations" organisent une journée de peinture sur nature, dans le périmètre du Village de Jumeauville .Le concours aura lieu quelque soit le temps.

Conditions de participation

- Concours réservé aux peintres non professionnels
- Ouvert aux adultes et, enfants à partir de 8 ans
- La participation des mineurs implique qu'ils fournissent à l'inscription ,une autorisation parentale et qu'ils soient accompagnés d'un adulte durant l'animation.
- Frais d' inscription de 5 euros payable par chèque à l'ordre de Jumeauville Loisirs à joindre au bulletin, ci-joint au règlement.

Déroulement

Accueil des participants :

le **DIMANCHE 2 JUIN 2002 à partir de 8 H**
Salle des fêtes de la Mairie
78580 Jumeauville

- Enregistrement des participants et marquage du support vierge de 8 H à 12 H
- Les coordonnées de l'artiste doivent être clairement indiquées au dos du support.
- L' ensemble du matériel doit être fourni par l'artiste (couleurs, pastels, toile, papier, pinceaux, brosses, chevalet ...)
- Temps imparti pour la réalisation de l'œuvre de 8 H à 16 H

Les supports

Une Toile ou carton toilé de format 6 à 10 Pts	6 points	Paysage 41 x 27	Figure 41 x 33
	8 points	46 x 33	46 x 38
	10 points	55 x 38	55 x 46

- Papier Maximum format raisin (0,65 m x 0,50 m)

Techniques

- Huile , Acrylique , Aquarelle , Pastel , Crayon

Thème

- Le périmètre du village, vues , perspectives , ses habitants ...

Remise des œuvres - Jury

- Les œuvres seront **NON SIGNEES** , remises le jour même à la salle des fêtes de la mairie à l' issue du concours soit 16 H
l'accrochage pour l'exposition des oeuvres et, l'appréciation du jury se feront de 16 H à 18 H

Récompenses

- Des prix seront attribués dans chaque catégories :
Enfants : de 8 à 15 ans
Adultes : à partir de 16 ans

Renseignements au 01.30.93.96.45 les LUNDI . MARDI ET JEUDI APRES 19HEURES



TRANCHES DE VIE

Cette année , cinq Jumeauvillois (dont deux conseillers municipaux , s'il vous plaît) ont décidé de braver les intempéries pour aller à pieds afin de vérifier si la Collégiale était toujours là .

Au départ , on regarde si on ne voit pas de connaissances (justement si) ou s'il n'y a pas de personnages "remarquables" afin de vérifier sa propre vitesse . Entre le petit jeune qui débute , le vieux briscard qui en est à son trentième , la femme qui décide de suivre son mari pour la première fois "pour voir" , entre le baba cool qui a raté le dernier bus pour Katmandou et le "pro" de la marche sportive équipé "high tec" , tous les styles sont réunis .

D'abord , ne pas partir trop vite , ne pas suivre le mouvement, prendre son rythme*alors , elle la vend combien sa voiture , Catherine ?..... l'an dernier on est allés en Corse , on a mis douzeet Alain , il est derrière ?.....* Ça y est , on est chaud mais le vent lui aussi , et il vient de côté et/ou de face , alors on s'appuie contre , on zigzague , on biaise , on se réfugie derrière "un lièvre" qui prend tout de plein fouet.....*ça me rappelle en 96 , on avait.....Préparez vos cartes , le contrôle est à cent mètres comme le moral est excellent on se dit : "Tiens ? on est déjà là ? " , il faut vérifier sur son tableau de marche si l'on est dans les temps , si l'on ne prend pas trop d'avance , mais la pluie est là qui s'en mêle , les ravitaillements apportent leur lot de distractions avec les lumières qui aveuglent, les groupes électrogènes qui crachent leurs décibels et leur fumée bleue , les gendarmes qui font de l'humour.....* *alors , j'ai obtenu la garde de mes enfants..... tu sais si Sophie est contente de ses vacances ?.....j'ai un caillou dans ma chaussure.....* abris bienvenus contre le vent : les dépressions de terrain et les bois , on respire un peu mieux, le rythme s'accélère , on dépasse des concurrents , on se fait dépasser , on retrouve les mêmes "têtes" , ça roule *Attention , il y a une flaque d'eau en bas..... il parle de laquelle parmi toutes celles que l'on voit malgré le plafond de nuages très bas , les rafales de pluie qui cinglent le visage la clarté de cette nuit pas ordinaire n'est pas ordinaire , elle permet de ne pas se servir de sa lampe pour distinguer les obstacles, si on se retourne on voit le pinceau lumineux de la Tour Eiffel , le moral est moins bon : "Tiens on est seulement là ?"Il est où le ravitaillement ?.....il paraît que Jean a abandonné, c'est Sylvie qui l'a eu sur son portable.....* La route des radars est dépassée , les chiens du refuge ont été contents d'avoir de la visite mais ceux des militaires sont restés bien au chaud*Et ça s'appelle Route Royale?.....avec tous les trous ?.....* les kilomètres défilent , en passant dans Jumeauville , ne pas réfléchir , ne pas se dire que l'on passe devant chez soi et que l'on serait bien au chaud dans son lit , il faut se vider l'esprit.....*On n'est pas fatigués , on est motivés.....et Adrien il est devant nous, je pense que l'année prochaine il pourra faire tout le parcours sans aucune difficulté.....* l'arrivée se précise , on accélère mais qu'ils sont longs ces derniers kilomètres , ils font un kilomètre cinq cents à chaque fois.....*Quoi? on est encore à Mantes la Ville , on n'a pas encore atteint Mantes la Jolie?.....pour revenir je vais téléphoner à mon beau-père pour qu'il vienne nous chercher.....* satisfaction d'atteindre le but , les allures sont soit très énergiques , soit syncopées ou mécaniques , on va vite , on va lentement car on est sur les rotules, les visages sont fourbus , crispés ou alors très déterminés, soif d'en finir , on croise ceux qui rentrent chez eux à pieds , détendus , satisfaits , et ça donne encore un coup au moral, enfin c'est l'arrivée.....*et les filles , elles sont là ?..... elles sont un quart d'heure derrière vous.....* Tiens! On est arrivé en même temps que ceux qu'on avait repéré au départ, par contre celui qui ressemblait à est arrivé avec quarante minutes de retard ...c'est bon pour le moral....

CROSS DU COLLEGE

Comme tous les ans à l'automne, nos collégiens à Maule ont couru le "cross du collège". Une distance de 2,550 km pour les sixièmes et cinquièmes, 3,600 km pour les quatrièmes et les troisièmes. Une course qui demande pour tous du courage et de la volonté pour arriver à la fin de l'épreuve.

Comme tous les ans également, de jeunes Jumeauvillois sont montés sur le podium : Jonathan FEVRE, qui a terminé sa course second des garçons de quatrièmes s'est vu remettre un trophée offert par la municipalité.

Lucy HORNSTEIN a terminé cinquième et Anne-Sophie LAVRARD huitième des filles de quatrième.

A noter aussi la bonne performance de Josselin MAILLARD (classe de quatrième) qui est arrivé à la douzième place. Il ne faut pas oublier de noter le travail accompli par la classe de troisième sport qui, tout au long de la journée, a encouragé les plus jeunes ou les moins sportifs en courant avec eux et qui a beaucoup aidé à l'organisation de cette journée.

Félicitations à tous et bravo aux autres coureurs qui ont tous eu la détermination de terminer cette épreuve.



Jonathan FEVRE

Lucy HORNSTEIN
(2^{ème} à gauche en bas) et
Anne-Sophie LAVRARD
(2^{ème} à droite en bas)



TELETHON 2001

Cette année, JUMEAUVILLE a participé pour la première fois au TELETHON.

Grâce à vous, Jumeauvilloises et Jumeauvillois, jeunes et moins jeunes, à Jumeauville-Loisirs, à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal, nous avons pu remettre un chèque de 16.540 F, soit 2.521,51 €.

Un merci tout particulier à M. GALERNE qui a fait don des mini viennoiseries servies au petit déjeuner et du pain pour le déjeuner ; aux établissements BOUCHER qui ont gracieusement décoré l'église pour le concert, les fleurs coupées ayant été revendues le lendemain dimanche au profit du TELETHON.

Merci à AUCHAN, KILOUTOU, G 20 et à la commune d'HARGEVILLE.

Merci à tous les bénévoles qui ont commencé à préparer dès le jeudi et jusqu'au lundi matin, avec une mention toute particulière pour BERNADETTE, qui a tant battu la campagne pour que le concert dans l'église soit une réussite (une bonne centaine de participants ont été dénombrés).

Merci aux enfants de l'école qui ont participé au petit déjeuner servi à la mairie et qui, forts de ce repas pris en commun et bien préparés par l'équipe d'enseignants, ont relevé de belle manière le défi du relais par un temps froid et sec.

Merci à tous, chacun à sa façon a apporté sa contribution pour venir en aide à la grande mission du TELETHON.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

22 juin 2001	CHAROSSE	Joanna
02 octobre 2001	FIRMIN	Kyllian
26 octobre 2001	MAUPOME	Chloé
16 novembre 2001	CAMUS	Charley
18 novembre 2001	ROGER	Cléa
28 novembre 2001	NISON	Solène
26 décembre 2001	BENOIT	Clélia

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents

DECES

28 décembre 2001 LANGLOIS Renée à l'âge de 79 ans

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à sa famille

La dictée du Téléthon

Une des animations prévues pour le Téléthon était une dictée "à la Bernard Pivot" où chacun avait le loisir de rechercher dans sa mémoire ses règles de grammaire, ses accords de conjugaison et des participes passés . Alors , nostalgiques des formules alambiquées et des accords compliqués , à vos plumes et découvrez les " fautes " qui se sont cachées dans ce texte , envoyez votre réponse au journal et peut-être que vous gagnerez quelque chose .

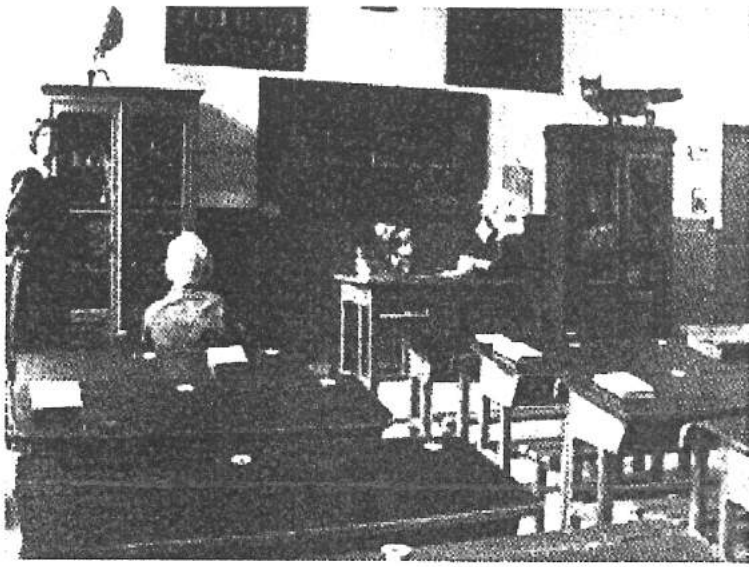


Au grenier

Puis , en rôdant par tous les coins de cette demeure qu'elle allait abandonner , Jeanne monta un jour , dans le grenier . Elle demeura saisie d'étonnement ; c'était un fouillis d'objets de toutes natures , les uns brisés , les autres salis seulement , les autres montés là on ne sait pourquoi ; parce qu'ils ne plaisaient plus , parce qu'ils avaient été remplacés . Elle apercevait milles bibelots connus jadis et disparus tout à coup sans qu'elle y eut songé , des riens qu'elle avait manié , ces vieux petits objets insignifiants qui avaient traînés quinze ans à côté d'elle , qu'elle avait vu chaque jour sans les remarquer , et qui tout à coup , retrouvées là , dans ce grenier ; à côté d'autres plus anciens dont elle se rappelait parfaitement les places aux premiers temps de son arrivée , prenait une importance soudaine de témoins oubliés , d'amis retrouvés .

Guy de Maupassant





L'ECOLE JULIEN COCHIN

L'école a participé au Téléthon . Il fallait par équipe de 2 courir pendant 2 heures autour d'un circuit qui partait place du lavoir , place de la mairie , ruelle des rosiers, rue des rosiers jusqu'à la grande rue puis retour au lavoir. Les enfants de Grande Section au CM2 ont couru Ils ont bien compris le but du Téléthon et ont récolté environ 800 F .

Pour Noël , les enfants de l'école se sont vu offrir par Jumeauville-Loisirs Fêtes et Animation le cinéma à Mantes et l'autocar pour y aller .

Les effectifs prévus pour l'année prochaine sont d'environ 60 avec un gros recrutement au niveau de la Petite Section .

L'école va investir dans un appareil photo numérique .

Le parc informatique s'est bien développé grâce à la débrouillardise des enseignants. Tous les enfants du Cycle 3 pratiquent toutes les semaines .

Dans le cadre de Lire et Faire lire , les enfants ont deux séances de lecture , pendant le temps de cantine , les lundi et vendredi . Ils sont très demandeurs .

Gaëlle Moreau : Petite et Moyenne Section est partie en congé maternité . Elle est remplacée par un maître ce qui signifie que le lundi et le mardi l'équipe enseignante est composée uniquement d'hommes . Le fait est suffisamment rare pour le signaler .

Le carnaval aura lieu le vendredi 15 février . Pour l'occasion , la Mairie prête la salle des Fêtes . Le thème sera le Moyen Âge . Il faut voir là un clin d'œil en direction de la classe de découverte qui se précise . Elle aura lieu du 25 mai au 2 juin en Auvergne avec déplacement en train . Le programme est le suivant:

Lamedi : voyage et installation

Dimanche : Auvergne historique

Lundi: Musée de l'école rurale

Mardi : journée féodale , château de Moud

Mercredi : faune et flore en moyenne montagne

Jeudi : le monde rural et la bourgeoisie commerçante

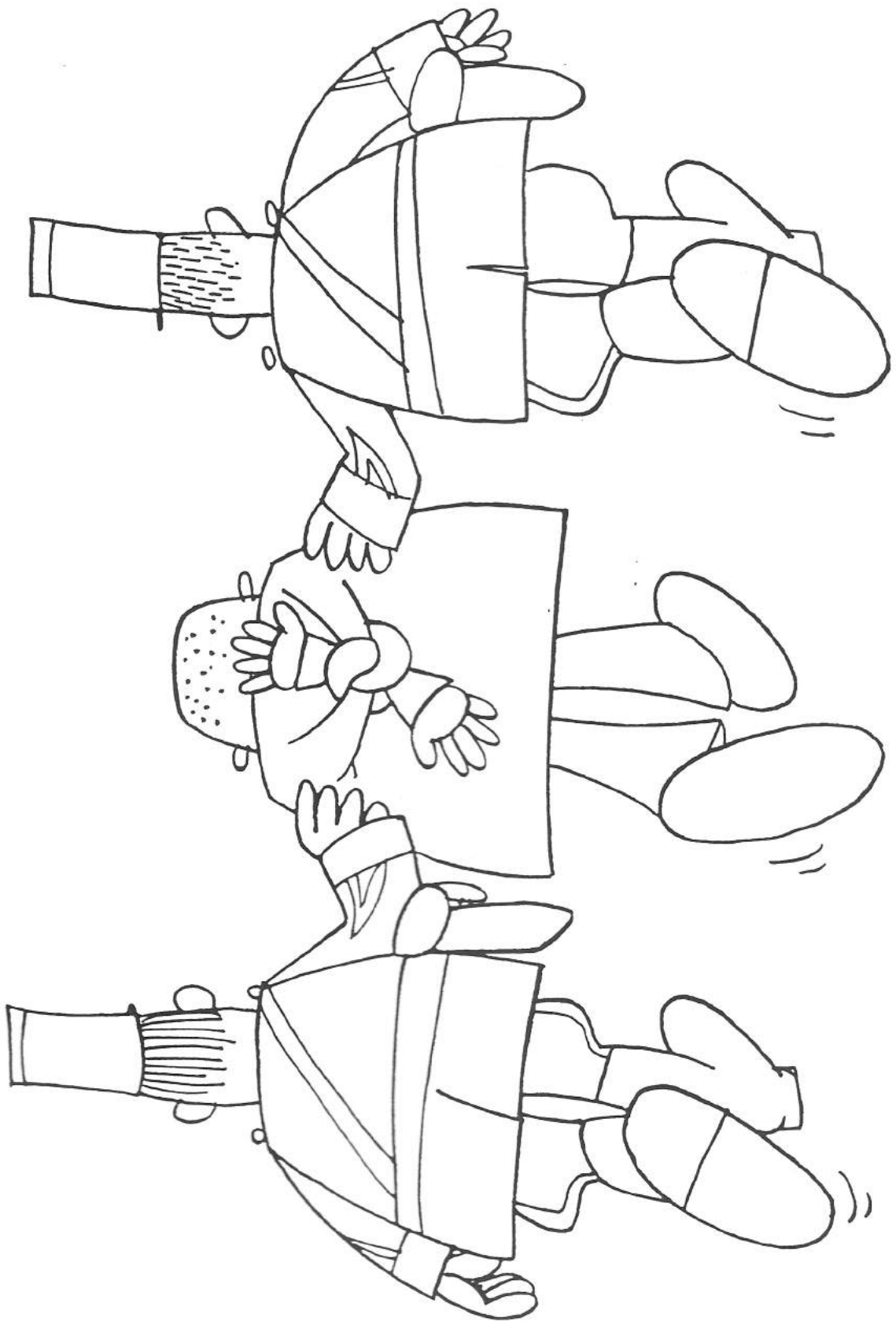
Vendredi : grand jeu de réinvestissement des acquis

Lamedi: journée médiévale



*Bavardant avec ses congénères du firmament, la Grande
Ourse se tourna vers la Polaire et lui tint ce discours :
Nous sommes les compagnons des hommes , ma Petite. Ils
Nous observent et sont émerveillés de nous trouver toujours plus nombreuses.
Eridan ajouta que chaque fois qu'un humain décède son âme s'envole
Et vient les rejoindre, ajoutant à la multitude. Aldébaran du
Taureau, gravement hocha la tête en signe d'assentiment.
Et Pollux , l'aîné des Gémeaux ,affirmant qu'il est là depuis
Un funeste jour avec Castor , raconta que les Pléiades
Réunissent tous les poètes que le genre humain a engendré.
Orion , la voisine d'Aldébaran dénia avec véhémence , racontant que
Si elles existent c'est pour que les hommes trouvent leur chemin .
Et comme nous sommes aussi les sœurs de leur Soleil dit
Andromède du fond de notre univers nous le remplaçons quand la
Nuit succède au jour... Vous n'y connaissez rien s'écria la
Nébuleuse, nous sommes là pour aider leurs astrologues à
Etablir les prophéties qui semblent tant leur tenir à cœur .
Et , si vous l'avez remarqué , c'est toujours pour annoncer de bonnes
Nouvelles , les hommes ont si peur de leur solitude . Muette ,la Petite
Ourse , dans son coin , écoutait , étourdie par tant de propos avait
Une idée et allait répondre à son tour quand , tout à coup
Vénus commença à pâlir , annonçant la fin de la nuit .
Et ainsi , depuis la nuit des temps , ces témoins du passé
Laissent à l'aurore leurs conversations s'apaiser afin que les hommes
Libérant leur imagination si féconde restent confondus
Et admiratifs devant tant de mystères et de beautés dévoilés .*

F. Massy



RAPPEL

ELECTIONS LEGISLATIVES

**Les jeunes gens qui auront 18 ans entre
le 21 avril et le 8 juin doivent venir
s'inscrire en Mairie avant le 1^{er} avril.**

EDITEUR :	Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :	P. SEIGE, Maire
COMITE DE REDACTION :	P. CHABRILLAT, M. LECOQ, F. MASSY, M. PIOT, B. QUINET M. LECOQ
PHOTOS :	Mairie de Jumeauville
IMPRIMERIE :	
TIRAGE :	260 ex.
FEVRIER 2002	